



Adapter les horaires des bibliothèques, 'un enjeu démocratique'

Antoine Oury - 12.06.2015

Fin mars, alors que la question des horaires d'ouverture des bibliothèques devenait une nouvelle fois polémique avec l'ajout d'un amendement à la loi Macron par Aurélie Filippetti, la ministre Fleur Pellerin missionnait la sénatrice Sylvie Robert (groupe socialiste et apparenté) **sur le sujet**. La sénatrice d'Ille-et-Vilaine ne pouvait manquer le congrès de l'ABF.

Évidemment, le congrès annuel de l'ABF, centré autour des tensions en bibliothèques, ne pouvait se passer d'une session consacrée aux horaires d'ouverture des bibliothèques. Le sujet est devenu un peu moins polémique dans la profession, mais les personnels restent vigilants, alors que les budgets des collectivités sont en stagnation, voire revus à la baisse : *« Motiver les personnels à travailler les dimanches pour 0,74 € supplémentaires, c'est assez difficile. On laisse les directeurs d'établissement face à cet état de fait, il faut que ce soit gagnant/gagnant pour tout le monde »*, signalera un directeur d'établissement.

Les notes sont prises par Sylvie Robert : *« Je procède par entretien, par audition, je me déplace à la rencontre des professionnels, des élus, des universitaires, des associations, je viens à des manifestations comme celle-ci, la palette est très large »*, explique Sylvie Robert à ActualLitté. *« Un travail de réflexion progressive se déclenche au fil des rencontres. Je retrouve des points de convergence, des thèmes récurrents, j'agrège une matière pour pouvoir produire de l'analyse et des préconisations. »*

Tâche délicate dans un contexte budgétaire contraint, mais aussi parce que les horaires d'ouverture doivent s'intégrer dans un territoire particulier, et une politique culturelle. La présence d'un cinéma au sein d'un centre culturel, par exemple, influencera les horaires des équipements dans leur ensemble. La sénatrice Sylvie Robert connaît bien la question, puisqu'elle a ouvert le dimanche une grande bibliothèque à Rennes.

Il s'agit aussi de prendre en compte les besoins de l'utilisateur, particulièrement du potentiel usager : *« L'utilisateur est en permanence au cœur de la réflexion, mais il n'y a pas "la" parole de l'utilisateur : c'est celui de Strasbourg, de Paris, d'un milieu rural, je ne vais pas le réduire »*, souligne la sénatrice. *« Mais il faut se demander pour qui, pour quoi on doit adapter les équipements publics aux usages de la population : on part d'une version ascendante, et non descendante de la réflexion. »*

Les préconisations de Sylvie Robert, dans le rapport qu'elle remettra en juillet, seront intégrées dans une réflexion globale : *« L'élargissement des horaires ne passera pas forcément par une législation, mais nécessitera une évolution du cadre juridique, qui concerne la fonction publique dans tout son ensemble. Il s'agit d'un énorme chantier, qui ne concerne pas seulement les bibliothèques. Marylise Lebranchu, en tant que ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, y travaille, mais il n'y aura pas de disposition législative particulière aux bibliothécaires »*, précise Sylvie Robert.